

Affaires courantes

M. de Cotret: Notre façon d'aborder la question de la taille de la fonction publique était basée sur notre plan global d'amélioration de la gestion. Nous sommes plus efficaces que jamais.

Au cours des cinq prochaines années, nous continuerons de surveiller étroitement, de contenir, la taille de la fonction publique. Nous le ferons parce que nous nous sommes engagés à maintenir à moyen terme l'équilibre entre le nombre de fonctionnaires fédéraux et le nombre total de travailleurs dans la population active.

J'ajoute qu'un tel objectif ne pourrait pas être atteint sans une fonction publique dévouée et hautement compétente.

En décembre dernier, le premier ministre a annoncé un programme appelé Fonction publique 2000. Grâce à ce programme, les Canadiens auront une fonction publique qui leur donnera un rendement maximal pour leur argent.

En 1984, nous nous étions engagés à administrer l'économie et le gouvernement. La bonne gestion n'est pas facile; il faut travailler fort, prendre des décisions difficiles et faire preuve d'esprit de décision. Il faut se doter d'un plan et être déterminé à le mettre en oeuvre. C'est ce que notre gouvernement fait. Notre plan de contrôle des dépenses qui nous permettra de réaliser des économies de 19,5 milliards de dollars démontre bien notre détermination.

Nous avons promis d'instaurer la responsabilité financière et c'est ce que nous faisons. Nous avons promis de juguler le déficit et nous tenons promesse. Nous avons promis de réduire la croissance des dépenses et nous la réduisons. Nous avons promis de mieux administrer le gouvernement et nous le faisons.

• (1140)

Je suis fier du bilan de notre gouvernement. Nous avons pris des mesures décisives afin d'apporter les changements nécessaires pour garantir la stabilité économique du Canada et pour assurer aux Canadiens qu'ils seront en mesure de relever les défis et de saisir les possibilités qui les attendent.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, ce matin les députés de cette Chambre ont eu une session d'information dans laquelle on s'est fait dire que le ministre responsable, le président du Conseil du Trésor nous offrirait certains renseignements aujourd'hui, certains plus tard; que les règles de cette

Chambre étaient là et qu'on pouvait les suivre lorsque cela faisait l'affaire du ministre, mais que lorsque cela ne faisait pas l'affaire du ministre, bien on pouvait les oublier.

M. Robichaud: Manque de respect pour la Chambre!

[Traduction]

M. Boudria: Voici une liste des ministères sur lesquels le budget des dépenses donne peu de précisions, voire pas du tout: l'ACDI, le secrétariat d'État, les ministères des Communications, des Consommateurs et des Sociétés, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des Finances, des Pêches et des Océans, de la Santé nationale et du Bien-être social, des Affaires indiennes et du Nord canadien, du Multiculturalisme, de la Défense nationale, de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, des Transports et des Anciens combattants.

Que savons-nous au sujet de ces ministères, madame la Présidente? Tout ce que nous savons, c'est qu'il y aura des compressions. C'est tout. Nous ne savons pas quels programmes seront supprimés; les seuls renseignements que nous ayons sont ceux qui nous ont été communiqués en l'espace d'une minute ou deux à 10 h 55 ce matin.

Nous ne savons pas ce que renferment les documents de la partie III du Budget des dépenses parce qu'ils n'ont pas été déposés ce matin. Or, le Règlement de la Chambre exige que ces documents soient déposés en même temps que le Budget des dépenses parce qu'ils en font partie. C'est d'ailleurs ce que le Comité permanent des comptes publics a recommandé dans son rapport de 1983, qui a été adopté à l'unanimité.

Pourquoi le gouvernement agit-il ainsi? Estimant que le budget des dépenses serait de toute façon erroné, il a préféré enfreindre le Règlement de la Chambre. Telle est la logique des conservateurs.

S'il ne savait pas combien de temps il fallait pour imprimer le budget des dépenses, pourquoi diable le gouvernement n'a-t-il pas avancé l'exposé budgétaire de quelques jours pour se donner du temps? On croirait presque que c'est un extra-terrestre qui a présenté le budget et non un membre du gouvernement. Et pourtant, les ministres siègent l'un à côté de l'autre. Quelques pouces séparent le fauteuil du président du Conseil du Trésor de celui du ministre des Finances. Ils pourraient peut-être se consulter, ou s'écrire s'ils ne s'adressent plus la parole.

D'une façon ou d'une autre ils pourraient à eux deux veiller à se conformer aux règles que nous avons adoptées à la Chambre, que les gouvernements successifs ont appliquées, y compris le gouvernement conservateur par